

Solidarités International

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 89, rue de Paris – 92110 Clichy

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale des membres de l'Association Solidarités International,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Solidarités International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « XIX – Contributions financières » de l'annexe des comptes annuels concernant le reclassement des contrats de subventions signés avec des partenaires, au poste « contributions financières » du compte de résultat à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Jusqu'au 31 décembre 2021, ces contrats de subventions étaient présentés en « concours publics et subventions d'exploitation » du compte de résultat. S'agissant de la première année d'application, sa mise en œuvre constitue un changement de présentation des comptes annuels.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre Association comptabilise des fonds dédiés, conformément aux règles comptables applicables aux associations. La note « VI – Les fonds dédiés » de l'annexe présente les mouvements intervenus sur les fonds dédiés au cours de l'exercice. Nous nous sommes notamment assurés, sur la base de la documentation juridique obtenue et des contrôles par sondages sur les dépenses réalisées :
 - de la correcte détermination des fonds dédiés à la clôture de l'exercice ;
 - de la correcte évaluation des fonds dédiés ;
 - de la correcte évaluation et comptabilisation des écarts latents de change.

- Comme présenté dans les notes de l'annexe « VII – Provision pour risques et charges » et « XIV – Engagements hors bilan » de l'annexe, votre association constitue des provisions pour couvrir les risques liés à ses activités. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations. Nous nous sommes par ailleurs assurés de la sincérité de l'information présentée concernant l'approche adoptée en matière de programmes non intégralement co-financés (note XIV de votre annexe).

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 et ont été correctement appliquées.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

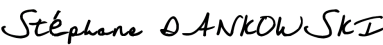
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le

Le Commissaire aux Comptes

DocuSigned by:

6F15A12322D7402...

Aca Nexia
Représenté par
Stéphane Dankowski



SOLIDARITES INTERNATIONAL

Bilan

**Exercice comptable clos au 31
décembre 2022**

ACTIF		31.12.2022			31.12.2021
ACTIF		Valeur brute	Amortissements & Dépréciations	Valeur nette	
ACTIF IMMOBILISE	<i>Immobilisations incorporelles</i>	445 602	228 738	216 864	115 032
	Frais d'établissement				
	Frais recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, logiciels, droits et valeurs similaires	445 602	228 738	216 864	115 032
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles				
	<i>Immobilisations corporelles</i>	2 413 275	1 998 342	414 933	332 785
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	748 742	659 821	88 921	151 760
	Matériel de bureau et mobilier	581 669	439 460	142 209	73 297
	Matériel de transport	1 082 863	899 061	183 802	107 728
	Autres immobilisations corporelles				
	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	<i>Immobilisations financières</i>	303 993	71 633	232 360	199 071
	Participations	28 340		28 340	28 340
	Autres titres immobilisés				
	Prêts aux partenaires				
Intérêts courus non échus sur titres					
Dépôts et cautionnements	275 653	71 633	204 020	170 731	
Total actif immobilisé	3 162 869	2 298 713	864 157	646 888	
ACTIF CIRCULANT	<i>Stocks et en cours</i>	222 657		222 657	236 529
	Matières premières				
	Approvisionnements	222 657		222 657	236 529
	En cours de production de biens ou de services				
	Marchandises				
	<i>Créances et comptes rattachés</i>	145 515 121	122 368	145 392 753	89 624 326
	Créances	136 987 456	122 368	136 865 089	82 704 630
	Frais de Personnel / Caisses sociales - Débiteurs				
	Fournisseurs débiteurs				
	Fournisseurs RRR et autres avoirs				
	Partenaire / débiteurs				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres débiteurs	8 527 665		8 527 665	6 919 695
	<i>Disponibilités</i>	47 489 881		47 489 881	26 337 851
	Valeurs mobilières de placement	2 500 000		2 500 000	2 120
Disponibilités	44 989 881		44 989 881	26 335 732	
Intruments de trésorerie					
Virements internes					
Total actif circulant et assimilés	264 869		264 869	326 053	
COMPTES ET REGULARISATION	Charges constatées d'avance	264 869		264 869	326 053
	Frais d'émission des emprunts				
	Primes remboursement des emprunts				
	Différences de conversion Actif	1 727 706		1 727 706	732 748
Total de l'actif	198 383 103	2 421 080	195 962 022	117 904 395	

PASSIF		31.12.2022	31.12.2021
FONDS PROPRES ET ASSIMILES	Total Fonds propres et assimilés	10 445 321	8 693 770
	Fonds propres sans droit de reprise		
	subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Réserves	700 000	700 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	700 000	700 000
	Autres		
	Report à nouveau	4 993 770	3 886 286
	Résultat - Excédent ou déficit de l'exercice	1 751 551	1 107 484
	Situation nette (sous-total)	7 445 321	5 693 770
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Titres associatifs	3 000 000	3 000 000	
FONDS DEDIES	Fonds reportés et dédiés	148 957 886	74 839 829
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	148 957 886	74 839 829
PROVISIONS	Provisions pour risques et charges	2 581 038	1 894 998
	Pour risques pour charges	2 023 416	1 714 815
	Pour risques de change	557 622	180 183
DETTES	Emprunts et dettes assimilées	1 223 005	1 421 343
	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 200 000	1 200 000
	Intérêts courus non échus		
	Autres emprunts et dettes financières divers	23 005	221 343
	<i>(dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques)</i>		
	Autres dettes	31 082 153	29 852 861
	Avances reçues et Bailleurs créditeurs		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 085 590	1 528 176
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	7 098 547	7 677 404
	Dettes immobilisations et comptes rattachés		
	Dépôts usagers		
Partenaires / dettes programmes en cours			
Autres dettes - Programmes à réaliser			
Autres dettes	20 898 016	20 647 281	
CPT REGUL	Produits constatées d'avances		1 679
	Différence de conversion Passif	1 672 619	1 199 915
TOTAL DU PASSIF		195 962 022	117 904 395

SOLIDARITES INTERNATIONAL

Compte de résultat

**Exercice comptable clos au 31
décembre 2022**

INTITULES	31.12.2022	31.12.2021
EXPLOITATION		
PRODUITS EXPLOITATION	292 376 810	199 394 435
<i>Cotisations</i>	3 302	3 820
<i>Ventes de biens et services</i>		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	6 202	57 157
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	151 127 569	107 000 134
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 171 327	4 236 087
Mécénats		
Legs, donations et assurance-vie	156 050	98 186
Contributions financières	49 187 621	397 477
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 309 673	1 490 830
Utilisations des fonds dédiés	74 839 829	84 424 468
Autres produits	9 575 237	1 686 276
CHARGES D'EXPLOITATION	287 213 858	198 784 801
Achats de marchandises	58 619 061	50 460 135
Variation de stock	13 554	102 436
Autres achats et charges externes	22 092 594	18 593 478
Aides financières	1 619 350	2 799 549
Impôts, taxes et versements assimilés	1 097 451	1 253 003
Salaires et traitements	44 825 158	40 107 145
Charges sociales	5 032 417	4 754 069
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	402 450	829 705
Dotations aux provisions	2 023 416	1 600 965
Reports en fonds dédiés	148 957 886	74 839 829
Autres charges	2 530 520	3 444 486
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 162 952	609 633
FINANCIERS		
PRODUITS FINANCIERS	5 548 202	6 239 621
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 239	230
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	247 176	191 550
Différences positives de change	5 293 787	6 047 842
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	9 049 314	5 684 067
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	629 255	361 026
Intérêts et charges assimilées	110 927	88 723
Différences négatives de change	8 309 132	5 234 317
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	(3 501 112)	555 555
EXCEPTIONNELS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	350 418	94 938
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	350 418	94 938
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	260 708	152 643
charges exceptionnelles sur opérations de gestion	260 708	152 643
charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	89 710	(57 704)
TOTAL DES PRODUITS	298 275 430	205 728 995
TOTAL DES CHARGES	296 523 879	204 621 511
Excédent de fonctionnement	1 751 551	1 107 484

INTITULES	31.12.2022	31.12.2021
<i>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</i>		
Dons en nature	1 946 815	2 903 853
Prestations en nature	807 646	500 899
Bénévolat	29 724	51 810
Total	2 784 184	3 456 562
Secours en nature	1 946 815	2 903 853
Mise à disposition gratuite de biens et services	807 646	500 899
Prestations en nature		
Personnel bénévole	29 724	51 810
Total	2 784 184	3 456 562

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

SOLIDARITES INTERNATIONAL est une association humanitaire qui a vocation à porter secours aux victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles. Sa mission est de répondre dans l'urgence aux besoins vitaux des populations (boire, manger, s'abriter) et de renforcer leurs capacités de résilience.

Particulièrement engagées dans le combat contre les maladies liées à l'eau insalubre, première cause de mortalité au monde, ses équipes humanitaires développent une expertise et un savoir-faire reconnus dans le domaine de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, mais aussi dans ceux, essentiels, de la sécurité alimentaire et de la reconstruction.

Le respect de la dignité et de la culture des populations est au cœur de l'action de Solidarités International, qui apporte une aide sans aucune autre considération que celle des besoins vitaux des personnes sans juger ni prendre parti, en s'engageant à respecter les fondements de l'action humanitaire.

2. FAITS MARQUANTS

Après une légère baisse du volume en 2021, SOLIDARITES INTERNATIONAL retrouve une croissance de son activité avec une hausse de 8% du volume utilisé qui atteint 135,7M€ en 2022 (inclus les contributions volontaires en nature). SOLIDARITES INTERNATIONAL comptait 22 missions opérationnelles au 31 décembre 2022.

Le volume de missions sociales se décompose en deux éléments : d'un côté les frais de missions sociales dépensés sur le terrain (inclus les contributions volontaires en nature) qui représentent 119,3M€ en 2022 (contre 111,7M€ en 2021) ; de l'autre les frais de missions sociales dépensés au siège, c'est à dire le support aux opérations, qui représentent 6,7M€ en 2022. Au sein des missions sociales terrain, malgré une baisse de 14%, la Syrie reste la mission au plus gros volume en 2022 avec 20,79M€. Cependant, le poids de la mission Syrie baisse et ne représente plus que 17% du total des missions sociales terrain en 2022 (versus 22% en 2021). Avec une hausse de 13% en 2022, le Yemen devient la seconde mission en termes de volume avec 11,72M€ et représente 10% du total des missions sociales terrain. La troisième place revient à la République Démocratique du Congo (RDC) qui, après une baisse en 2021, connaît une hausse de 32% en 2022 pour atteindre 10,16M€, soit 8% du total des missions sociales.

Une ouverture de mission a eu lieu en 2022 : À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les équipes de SOLIDARITES INTERNATIONAL sont intervenues à Lviv et Uman, dès mars 2022 pour apporter des repas chauds aux victimes du conflit. Les fonds issus de la collecte de fonds auprès du grand public ont permis aux équipes d'être rapidement opérationnelles auprès des populations les plus touchées et ainsi de convaincre des bailleurs institutionnels et privés de financer la suite des opérations.

L'année 2022 est également marquée par deux explorations : la première en Somalie où les équipes d'urgences sont allées rencontrer les acteurs intervenant sur place dans le cadre de la crise alimentaire causée notamment par une forte sécheresse, pour le moment aucune activité n'est lancée ; la seconde exploration a eu lieu au Pakistan à la suite des inondations qui ont touchées le pays en août 2022. Une mission y a été ouverte tout début 2023.

Après 14 années d'assistance des populations victimes de conflits et des aléas climatiques, pour cause de diminution de ses financements humanitaires, SOLIDARITES INTERNATIONAL a fermé sa mission Bangladesh en août 2022.

La collecte de fonds auprès du Grand Public augmente fortement en 2022 pour atteindre 5,3M€ (+23% par rapport à 2021). Le succès des appels au don d'urgence pour l'Ukraine contribue fortement à cette hausse mais elle s'explique également par le fruit de plusieurs années d'investissements pour développer les dons réguliers en prélèvement automatique.

Les frais de recherche de fonds augmentent de 20% entre 2021 et 2022 (inclus contributions volontaires en nature), cela s'explique par l'intensification des campagnes de recrutements de donateurs réguliers et différents recrutements effectués au sein des équipes recherche et développements de partenariats. Les frais de fonctionnement augmentent de 406,5K€ (+15%), cette hausse reflète les créations de postes nécessaires courant 2022 afin d'accompagner la croissance du volume des missions sociales.

Cette année, les fluctuations de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre sterling, ont entraîné un gain de change qui s'élève à 109K€ en 2022 contre une perte de 183k€ en 2021. Cela reflète, entre autres, les efforts de l'équipe trésorerie pour optimiser l'achat/vente de devises.

Le résultat final de l'exercice s'élève à un excédent de 1 751 551€ pour l'exercice 2022. L'affectation de ce résultat viendra mouvementer la ligne de report à nouveau au passif de notre Bilan. Au 31 décembre 2022, les fonds associatifs s'établissent à 10 445 321 €

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

I - METHODES RETENUES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels. Il s'agit du troisième exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 qui remplace le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Conformément au règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicables depuis le 1er janvier 2017, les pertes et gains de change sur créances et dettes relatives à l'activité de l'association ont été enregistrés en pertes et gains de change sur créances et dettes d'exploitation, dans le résultat courant.

Seules les pertes et gains de change sur des opérations de nature financière (transferts bancaires, achats de devise au comptant et réévaluations des stocks de devise dans le cas de l'association en 2022) restent comptabilisés dans le résultat financier.

Les autres méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II - IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur supérieure à 500 euros sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations corporelles sont constituées majoritairement d'achats de véhicules, de radios et de matériel informatique destinés aux actions humanitaires.

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels acquis et de licences.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur localisation et de leur nature suivant le tableau ci-après :

Localisation du bien	Nature du bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Siège	Logiciel standard	1 an	Exceptionnel
Siège	Adaptations logicielles	3 ans à 7 ans	Linéaire
Siège	Matériel de bureau et informatique fixe	4 ans	Linéaire
Siège	Matériel informatique portable	3 ans	Linéaire
Siège	Agencements	10 ans	Linéaire
Terrain	Matériel de bureau et informatique	1 an	Linéaire
Terrains	Matériel de transport	1 an à 3 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel de structure	1 an à 2 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel Programme	1 an à 3 ans*	Linéaire
Terrain	Matériel de Télécommunications	1 an à 2 ans*	Linéaire

* La durée d'amortissement varie selon le type de matériel ou véhicule.

Les taux d'amortissement des immobilisations sur les missions varient selon le type de matériel ou de véhicule immobilisé.

III - STOCKS

Les stocks sont constitués de :

1. Fournitures consommables liées à l'activité de la communication et de la collecte, évaluées selon la méthode FIFO (« First In, First Out » - Premier entré, Premier sorti)
2. Matériel informatique acheté en lot et envoyé sur le terrain sur BCI (bon de commande interne). Il est évalué selon cette même méthode FIFO.
3. Fournitures pour le fonds d'urgence et l'ensemble des missions.
4. Carburants stockés sur nos missions et utilisés pour la mise en œuvre de nos opérations

IV - CREANCES

Les créances sont décomposées en trois sous-ensembles :

- Créances sur Contrats Bailleurs,
- Créances Fournisseurs,
- Créances Sociales (Personnel et caisses sociales)

Ces créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les créances sont analysées selon leurs échéances à moins d'un an ou plus d'un an. Les échéances à plus d'un an concernent les projets pluriannuels dont les règlements interviennent selon l'avancement des activités et de la validation des rapports financiers par le bailleur institutionnel.

Sur certaines créances devenues douteuses, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la probabilité de non-recouvrement de créances est quasi avérée.

Les créances en devises sont ajustées en fonction des taux InforEuro de décembre 2022 par le biais d'une comptabilisation d'un écart de conversion actif ou passif.

Les créances cédées aux banques en garantie des découverts accordés, dans le cadre la loi Dailly pour un montant de 0 K€ au 31 décembre 2022, ne sont plus constatées, depuis le 01/01/2020 dans le poste « Bailleurs – Débiteurs divers » au profit d'un suivi extracomptable.

V – LIQUIDITES ET EXIGIBILITES IMMEDIATES EN DEVISES

A Paris, le pool bancaire de l'association fournit les moyens financiers complémentaires pour financer les activités des missions avant que les bailleurs institutionnels ne remboursent l'association. Ce pool avait fait l'objet d'une nouvelle convention signée le 5 février 2016, avec augmentation de la ligne de crédit permettant d'atteindre 5 000 K€. Selon cet accord, l'ouverture de crédit est consentie à SOLIDARITES INTERNATIONAL par les banques comme suivant :

- La BNP Paribas accorde une ligne en euros à hauteur de 2 000 000 €,
- Le Crédit Lyonnais accorde une ligne en euros à hauteur de 1 500 000 €,
- Le Crédit Coopératif accorde une ligne euros à hauteur de 1 500 000 €.

Courant 2022, SOLIDARITES INTERNATIONAL s'est vu accorder 1 000 000 € de facilité de trésorerie par le Crédit Lyonnais et par le Crédit Coopératif et 2 500 000 € par la Société Générale

Les comptes bancaires et caisses en devises sont convertis en euro au taux de fin d'exercice (taux InforEuro du mois de décembre).

VI – LES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC.

FONDS DEDIES 2022

FONDS DEDIES PAR PAYS	Début 2022	R.A.N.U. des exercices antérieurs (1) 7894	Engagements à réaliser sur ressources affectées R.A.N.U de l'exercice (2) 6894	ECA 476100 2021	ECP 477100 2021	ECA 476100 2022	ECP 477100 2022	Fin 2022
000- Fonds dédiés SIEGE			85 360					85 360
010- Fonds dédiés AFGHANISTAN	503 198	(503 198)	2 103 038					2 103 038
120- Fonds dédiés RDC	7 373 311	(7 373 311)	21 247 862					21 247 862
170- Fonds dédiés IRAK	1 074 097	(1 074 097)	620 443					620 443
210- Fonds dédiés HAITI	1 012 195	(1 012 195)	635 394					635 394
270- Fonds dédiés LIBAN	14 956 919	(14 956 919)	14 617 491					14 617 491
290- Fonds dédiés SUD SOUDAN	1 030 623	(1 030 623)	2 185 926					2 185 926
300- Fonds dédiés RCA	3 499 756	(3 499 756)	13 578 909					13 578 909
320- Fonds dédiés BANGLADESH	108 788	(108 788)						0
330- Fonds dédiés TCHAD	1 035 973	(1 035 973)	920 331					920 331
340- Fonds dédiés MYANMAR	1 743 480	(1 743 480)	4 474 862					4 474 862
380- Fonds dédiés MALI	3 360 980	(3 360 980)	8 819 880					8 819 880
390- Fonds dédiés NIGER	319 897	(319 897)	677 698					677 698
400- Fonds dédiés SYRIE	8 532 468	(8 532 468)	14 523 522					14 523 522
420- Fonds dédiés CAMEROUN	356 925	(356 925)	988 530					988 530
470- Fonds dédiés YEMEN	11 747 628	(11 747 628)	11 490 499					11 490 499
480- Fonds dédiés NIGERIA	3 377 539	(3 377 539)	4 259 190					4 259 190
530- Fonds dédiés BURKINA FASO	7 470 339	(7 470 339)	9 760 424					9 760 424
550- Fonds dédiés COLOMBIE	4 416 129	(4 416 129)	774 372					774 372
560- Fonds dédiés VENEZUELA	851 371	(851 371)	2 461 052					2 461 052
590- Fonds dédiés FRANCE	370 828	(370 828)	977 615					977 615
800- Fonds dédiés TRANSVERSE	975 502	(975 502)	1 277 643					1 277 643
580- Fonds dédiés MOZAMBIQUE	1 358 459	(1 358 459)	6 255 040					6 255 040
050- Fonds dédiés SOUDAN	551 594	(551 594)	1 070 758					1 070 758
600- Fonds dédiés UKRAINE			25 014 339					25 014 339
TOTAL	76 028 000	(76 028 000)	148 820 177					148 820 177
Complément fonds dédiés liés au change ECP								
000- Fonds dédiés SIEGE								
010- Fonds dédiés AFGHANISTAN								
120- Fonds dédiés RDC		178 795	257 704	(178 795)				257 704
170- Fonds dédiés IRAK		17 981		(17 981)				
210- Fonds dédiés HAITI		8 749	10 931	(8 749)				10 931
270- Fonds dédiés LIBAN		16 576	(67 922)	(16 576)				-67 922
290- Fonds dédiés SUD SOUDAN		28 366	9 320	(28 366)				9 320
300- Fonds dédiés RCA		105 899	152 723	(105 899)				152 723
320- Fonds dédiés BANGLADESH								
330- Fonds dédiés TCHAD								
340- Fonds dédiés MYANMAR		35 392	81 723	(35 392)				81 723
380- Fonds dédiés MALI		15 927	(160 815)	(15 927)				-160 815
390- Fonds dédiés NIGER			19 117					19 117
400- Fonds dédiés SYRIE		224 462	(318 095)	(224 462)				-318 095
420- Fonds dédiés CAMEROUN								
470- Fonds dédiés YEMEN		32 911	(184 005)	(32 911)				-184 005
480- Fonds dédiés NIGERIA		119 884	(180 239)	(119 884)				-180 239
530- Fonds dédiés BURKINA FASO		168 799	(21 669)	(168 799)				-21 669
550- Fonds dédiés COLOMBIE		200 115	(53 425)	(200 115)				-53 425
560- Fonds dédiés VENEZUELA			(70 383)					-70 383
590- Fonds dédiés FRANCE								
800- Fonds dédiés TRANSVERSE		53	(4 797)	(53)				-4 797
580- Fonds dédiés MOZAMBIQUE		27 542	258 251	(27 542)				258 251
050- Fonds dédiés SOUDAN		6 719	11 630	(6 719)				11 630
600- Fonds dédiés UKRAINE			397 660					397 660
TOTAL		1 188 171	137 709	(1 188 171)				137 709
Ecart de conversion Passif - Variation								
TOTAL	76 028 000	(74 839 829)	148 957 886	(1 188 171)				148 957 886

Les subventions sont comptabilisées pour leur valeur contractuelle à la date de la signature du contrat et font l'objet, dans la mesure où le projet est pluriannuel, d'une comptabilisation d'un fonds dédié à la date clôture des comptes (31 décembre).

Le volume d'activité en 2022 a permis :

- (1) L'utilisation des Fonds Dédiés constatés au 31/12/2021 pour 74 840 K€
- (2) La reconstitution d'un montant de fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2022 d'un montant de 148 958 K€ à engager sur les exercices futurs.

Depuis l'exercice 2008 les fonds dédiés résultant des contrats bailleurs en devises étrangères sont calculés en fonction de leur taux d'origine, puis ajustés par un écart de change actif ou passif pour les ramener au taux de clôture.

Pour permettre une meilleure lecture des pertes et gains de change liés au reporting en devises étrangères, il est convenu de comptabiliser en « Différences de conversion actif et passif » (comptes 476 et 477) la variation des fonds dédiés en devises au 31/12/2022.

VII - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Un montant de 2 581 038 Euros est inscrit au bilan.

Il comprend des provisions pour litiges et charges pour 2 023 415 Euros. Ces provisions contiennent des litiges sociaux pour 70 985 Euros, des subventions qui devront être remboursées à différents bailleurs pour des dépenses jugées inéligibles pour 1 332 827 Euros et 565 768 Euros pour des cofinancements (voir paragraphe XIV - ENGAGEMENTS HORS BILAN).

Une provision pour risque de change est calculée par compensation entre la différence de conversion Actif et Passif, analysée globalement par devise. Au 31 décembre 2022, la provision pour risque de change s'élève à 557 622 Euros, contre 180 183 Euros au 31 décembre 2021.

VIII – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières concernent la ligne de découvert issue de la convention de pool bancaire, détaillée en V, et tout autre moyen de financement à moyen ou long terme (emprunts etc.) négocié avec les institutions financières.

IX – DETTES

Les dettes sont décomposées en six sous-ensembles :

- Dettes fournisseurs et comptes rattachées,
- Dettes fiscales et sociales,
- Subvention à affecter,
- Avances reçues des Bailleurs et comptes Bailleurs créditeurs,
- Dettes issues de contrats de partenariats opérationnels,
- Autres dettes – dont partenariat.

Les dettes à plus d'un an concernent uniquement le remboursement d'un billet à ordre souscrit auprès du Crédit Coopératif.

Les dettes en devises sont ajustées en fonction des taux InforEuro de décembre 2022.

X - DEPENSES POUR LES MISSIONS

Les dépenses effectuées pour les missions sont engagées soit :

- Par le siège, pour le compte des missions,
- Par les missions elles-mêmes

Les dépenses engagées par le siège sont prises en compte lors de la facturation du bien ou de la prestation de service.

Les dépenses pour les missions sont comptabilisées dans la majeure partie des cas à la date de leur paiement. Il se peut toutefois que les missions engagent des dépenses lors de la livraison du bien, ou lors de la réalisation effective de la prestation.

XI - PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Le modèle de compte de résultat adopté par SOLIDARITES INTERNATIONAL est conforme au règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte d'emploi des ressources complète la lecture de l'utilisation des fonds confiés à SOLIDARITES INTERNATIONAL.

XII - EFFECTIFS

Au 31 décembre 2022, l'effectif des salariés de droit français s'élève à 515. En équivalent temps plein (ETP), ce nombre est de 454. Par ailleurs, dans le cadre de nos activités humanitaires nous employons du personnel dans les pays dans lesquels nous intervenons.

Pays	Effectif au 31 décembre 2022	Répartition selon nature du contrat de travail	
		Contrat de droit français	Contrat de droit étranger
Siège	177	177	
AFGHANISTAN	57	4	53
BANGLADESH	1	1	0
BURKINA FASO	167	25	142
CAMEROUN	37	1	36
COLOMBIE	125	9	116
FRANCE	19	19	
HAITI	49	5	44
IRAQ	33	5	28
LIBAN	105	9	96
MALI	198	25	173
MOZAMBIQUE	160	22	138
MYANMAR	317	15	302
NIGER	41	7	34
NIGERIA	188	12	176
PAKISTAN	0		0
RCA	166	25	141
RDC	199	18	181
SENEGAL	4	4	
SOUDAN	60	8	52
SUD SOUDAN	48	7	41
SYRIE	340	40	300
TCHAD	10	5	5
UKRAINE	154	44	110
VENEZUELA	51	9	42
YEMEN	152	19	133
TOTAL	2 858	515	2 343

XIII - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur. Le détail des conventions réglementées est présenté dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

XIV - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte tenu d'un turnover important et de la faible ancienneté des salariés, SOLIDARITES INTERNATIONAL a estimé l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite uniquement pour les salariés ayant le plus d'ancienneté. Cette indemnité a été estimée à 504 KEuros. Ce montant ne fait pas l'objet de provision au niveau des comptes de l'Association.

Selon les modalités d'escompte (Loi Dailly) accordées par le pool bancaire à Paris, le montant des créances cédées au 31 décembre 2022 s'élève à 0 KEuros.

Dans le cadre de certains projets d'aide humanitaire, le bailleur de fonds exige un partage du financement, soit avec un autre bailleur de fonds institutionnels soit avec des fonds privés. A la signature du contrat, SOLIDARITES INTERNATIONAL s'engage à mener à bien le projet et à trouver le pourcentage de cofinancement requis.

Fin 2022, SOLIDARITES INTERNATIONAL avait identifié 9 projets pour lesquels du cofinancement devait être identifié d'ici la fin d'année 2023.

5 projets déjà identifiés au 31/12/2021 mais dont le risque résiduel est nul :

- Le Projet transversal 2408 financé par ECHO à hauteur de 431 115 EUR nécessite un cofinancement de 50 000 €. Le cofinancement est déjà identifié via un financement de BHA. Cependant le contrat n'étant pas encore officiellement signé, un risque résiduel faible persiste si jamais le projet démarre après la fin du projet ECHO.
- Le Projet transversal 2409 financé par ECHO à hauteur de 650 000 Euros nécessite un cofinancement de 826 818 €. Le cofinancement a été identifié via un financement du CDCS, le projet est clos au 31/12/2022
- Le Projet 2427 au Sud Soudan financé par EuropeAid à hauteur de 846 842 EUR nécessite un cofinancement de 42 342 €. L'intégralité du cofinancement a été identifié via des financements CIAA, SSHF, CDCS et UNICEF. Le projet est clos au 31/12/2022.
- Le Projet 1681 au Bangladesh financé par EuropeAid à hauteur de 322 002 EUR nécessite un cofinancement de 6 000 €. L'intégralité du cofinancement a été identifié via des financements BHA et CDCS. Le projet est clos
- Le Projet transversal 2707 financé par le fonds FRIO à hauteur de 24 730 EUR nécessite un cofinancement de 10 610 €. Le cofinancement vient des frais de fonctionnement de la structure.

4 nouveaux projets identifiés en 2022 :

- Le projet Transverse 2751 financé par la SDC requière un co-financement de 380 887 EUR. Le co-financement a été identifié et sécurisé.
- Le projet transverse 2330 financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) requière contractuellement un cofinancement de 198 000 €. Le cofinancement initialement identifié via un financement accordé par Véolia (2955) n'est plus éligible. L'autre piste de cofinancement prévue via le projet 2332 le SIAAP (Service Public de l'Assainissement Francilien) n'a pas aboutie. Des discussions sont en cours avec l'AERMC afin de renégocier le cofinancement.
- Le projet 2800 au Burkina Faso financé par le Centre De Crise et de Soutien (CDCS) requière un cofinancement de 241,168 €. La subvention de la Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) initialement identifiée pour cofinancer ce projet n'a pas abouti. Des négociations sont en cours avec le CDCS afin de réduire le montant de cofinancement contractuel à 200,000 EUR, et des discussions ont lieu en parallèle pour faire cofinancer le projet CDCS par le ministère des Affaires Etrangères du Luxembourg.
- Le projet 2378 en République Démocratique du Congo financé par l'Agence Française de Développement (AFD) requière un cofinancement de 126 000 EUR qui reste à identifier courant 2023 suite au refus de la subvention financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) qui devait initialement cofinancer le projet.

D'autres cofinancements restent à sécuriser pour des projets qui se termineront après 2023 :

- Le projet 2903 en Iraq financé par l'AFD requière un co-financement total de 600 000 € reparti en tranches de 200 000 EUR respectivement sur 2023, 2024 et 2025. Les efforts d'identification du cofinancement sont encore en cours et le contrat n'est pas encore signé avec l'AFD.
- Le projet 2880 en Moldavie (mission Ukraine) financé par l'AFD nécessite un cofinancement total de 1 000 000 € pour les années 2023 et 2024. Il reste actuellement 400 000 EUR de co-financement à sécuriser, pour lequel des négociations sont en cours avec la Fondation de France, appuyées par l'AFD.
- Le projet transverse 3077 financé par ECHO dont la date de fin est le 31/12/24 requière un co-financement de 2 280 639,68 €, ce cofinancement déjà identifié, une partie provenant d'un financement BHA, et le reste d'une contribution du CDCS en cours de négociation.

A ce titre il est rappelé que depuis l'exercice 2009, l'association provisionne de façon systématique, par l'intermédiaire d'une provision pour risques et charges, les co-financements qu'elle estime probable de ne pas être en mesure de trouver. Ceci concerne notamment tous les co-financements non trouvés à la fin de l'exercice N, pour des programmes se terminant en N+1 (soit en 2023 pour l'exercice clos au 31/12/22). Ainsi une provision à hauteur de 565 768 € est passée au 31/12/2022 (pour les projets 2378, 2800 et 2330).

XV – FONDS ASSOCIATIFS

Le bénéfice de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2021 a été affecté en report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		A la clôture
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	700 000							700 000
Report à nouveau	3 886 286	1 107 484						4 993 770
Excédent ou déficit de l'exercice	1 107 484	- 1 107 484		1 751 551				1 751 551
								-
Dotations consommables								
Subventions investissement								
Provisions réglementées								
Titres associatifs	3 000 000							3 000 000
Total	8 693 770	-		1 751 551		-		10 445 321

SOLIDARITES INTERNATIONAL a émis en 2021 300 titres associatifs d'une valeur de 10 000€ soit un total de 3M€

XVI – SITUATION FISCALE DE L'ASSOCIATION

Conformément à l'instruction fiscale du 18 décembre 2006, aujourd'hui intégrée dans le bulletin officiel des finances publiques (BOI IS CHAMP-10-50-10-10), les activités de SOLIDARITES INTERNATIONAL ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée et contribution économique territoriale).

Au regard des obligations déclaratives des organismes sans but lucratif prévues à l'article 222 bis du CGI, SOLIDARITES INTERNATIONAL a réalisé la déclaration annuelle des reçus fiscaux émis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

En raison de son non-assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée, et en application de l'article 231 du code général des impôts, SOLIDARITES INTERNATIONAL est redevable de la taxe sur les salaires.

XVII – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du contrôleur légal comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2022 s'élève à 62.400 Euros.

Les honoraires facturés rémunèrent les diligences effectuées par le commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission de contrôle légal des comptes.

XVIII – INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant total des rémunérations et des avantages en nature des

trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de SOLIDARITES INTERNATIONAL s'élève à 219.217 Euros pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2022.

XIX - CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Afin que le compte de fonctionnement reflète la répartition entre subventions publiques et privés tel que présenté dans le compte des ressources par origine et dépense par destination (CROD), un reclassement a été réalisé pour tous les contrats de subventions signé avec des partenaires privés. Ces ressources apparaissent désormais en produits d'exploitation à la ligne « Contributions financières ».

XX - COMPTE DES RESSOURCES PAR ORIGINE ET DEPENSE PAR DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle défini dans le règlement de l'ANC 2018-06

Les données présentées dans le CROD sont issues directement de la comptabilité générale et/ou analytique de l'association. De façon marginale, des clés de répartition ont pu être utilisées afin de ventiler les dépenses au niveau de certains emplois du siège.

LES CHARGES

Le Compte des ressources par origine dédiées affiche deux colonnes : les charges annuelles totales et l'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice. Dans les deux cas, les charges se décomposent en trois rubriques :

- Les Missions Sociales
- Les Frais de Recherche de Fonds
- Les Frais de Fonctionnement

Pour les Emplois annuels totaux sont identifiés également les dotations aux provisions et les engagements à réaliser sur ressources affectées.

La colonne « Emplois de 2021 » permet de conserver un comparatif par rapport au dernier exercice.

Les Contributions Volontaires en Nature ne font pas partie intégrante des Missions Sociales mais sont présentées à part en bas du tableau.

Charges de 2022

Missions Sociales

Les « Missions Sociales » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour chacune des missions humanitaires de SOLIDARITES INTERNATIONAL. Elles sont réparties comme suit, conformément au nouveau format de CROD rendu obligatoire courant 2020 :

- Missions Humanitaires réalisées à l'international (inclus la section Support aux opérations)
- Missions Humanitaires réalisées en France

Pour chaque ligne, le volume mis en œuvre directement par SOLIDARITES INTERNATIONAL est isolé du volume mis en œuvre via un organisme tiers. Ces organismes tiers sont des associations locales avec lesquelles SOLIDARITES INTERNATIONAL signe un accord de partenariat. SOLIDARITES INTERNATIONAL assure un suivi et un accompagnement des

équipes de ces associations partenaires, chaque dépense est vérifiée avant d'être intégrée dans notre système comptable. Le volume de nos partenaires internationaux dans le cadre de consortiums n'est pas inclus ici car le détail de la comptabilité du partenaire n'est pas intégré à notre système. La dette que SOLIDARITES INTERNATIONAL a envers ces partenaires internationaux se retrouve au Bilan.

- **Missions Humanitaires réalisées à l'international et en France**

Il s'agit de tous les frais relatifs à la réalisation de l'action sur place. Ils comprennent les ressources humaines expatriées et nationales, les moyens logistiques et les achats de matériels et des fournitures. Les dépenses effectuées sont engagées soit par le siège en France soit par les missions elles-mêmes.

Les dépenses sont affectées aux projets d'aide humanitaire qui font l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou privé ou une affectation spécifique de la générosité publique. Il s'agit également des dépenses opérationnelles complémentaires aux dépenses programmes qui sont financées par la collecte de fonds et qui assurent la continuité des missions ou l'entrée dans un pays en cas d'ouverture.

Les dépenses comprennent également les frais des visites d'assistance technique et de gestion effectuées par le personnel du siège sur le terrain. Elles viennent souvent en complément des autres dépenses opérationnelles et concernent les évaluations pour des interventions dans de nouvelles zones, du suivi opérationnel et du soutien en ouverture et fermeture de mission.

Toutes charges et produits exceptionnels et financiers directement imputables aux missions sont inclus dans cette rubrique. Il s'agit notamment des résultats financiers des missions sur les mouvements de devises et les contrats bailleurs et de l'impact financier des incidents sécuritaires et litiges.

Les dépenses « missions humanitaires » sont réparties par pays comme suit :

MISSIONS HUMANITAIRES A L'INTERNATIONAL En Euros	Missions sociales mise en œuvre par l'organisme	Missions sociales via d'autres organismes	EMPLOIS TERRAIN 2022	CONTRIBUTIONS EN NATURE 2022	TOTAL EMPLOIS 2022	TOTAL EMPLOIS 2021
<u>Asie</u>						
Afghanistan	1 673 715	0	1 673 715	0	1 673 715	168 890
Bangladesh	660 897	77 435	738 332	0	738 332	4 225 107
Myanmar	5 275 316	750 333	6 025 649	364 445	6 390 093	4 967 793
Pakistan	28 551	0	28 551	0	28 551	33
Total Asie	7 638 478	827 768	8 466 246	364 445	8 830 691	9 361 823
<u>Afrique</u>						
Burkina Faso	7 688 117	47 900	7 736 017	0	7 736 017	6 376 285
Cameroun	1 557 003	87 707	1 644 710	0	1 644 710	1 352 381
Ethiopie	995	0	995	0	995	1 725
Kenya - Somalie	29 283	0	29 283	0	29 283	-14 023
Mali	5 619 157	0	5 619 157	0	5 619 157	6 022 741
Mozambique	4 829 654	6 746	4 836 400	121 553	4 957 953	1 081 651
Niger	1 017 242	0	1 017 242	0	1 017 242	678 991
Nigeria	6 647 537	0	6 647 537	268 265	6 915 802	8 441 152
RCA	6 088 827	53 119	6 141 946	773 658	6 915 604	6 858 827
RDC	10 097 513	66 927	10 164 440	0	10 164 440	7 707 410
Senegal	0	0	0	0	0	253 666
Sierra Leone	316	0	316	0	316	0
Soudan	2 150 784	85 853	2 236 637	19 591	2 256 228	1 473 407
Sud Soudan	2 247 252	0	2 247 252	151 778	2 399 030	3 285 494
Tchad	1 124 101	23 952	1 148 053	0	1 148 053	1 821 328
Total Afrique	49 097 782	372 203	49 469 985	1 334 845	50 804 830	45 341 035
<u>Caraïbes et Amériques</u>						
Haïti	2 165 787	0	2 165 787	0	2 165 787	3 532 100
Venezuela	1 813 649	64 410	1 878 059	0	1 878 059	774 542
Colombie	3 477 496	245 794	3 723 290	8 349	3 731 639	2 105 081
Total Caraïbes et Amériques	7 456 932	310 204	7 767 136	0	7 775 485	6 411 723
<u>Europe et Moyen Orient</u>						
Contrats transverses	617 830	0	617 830	0	617 830	264 897
France	966 111	0	966 111	10 718	976 829	506 187
Irak	2 730 504	0	2 730 504	0	2 730 504	3 449 254
Liban	6 712 156	0	6 712 156	223 017	6 935 174	11 664 886
Ukraine	7 916 687	240 334	8 157 021	323 983	8 481 004	0
Yemen	11 702 099	0	11 702 099	13 759	11 715 857	10 337 251
Syrie	20 926 392	-136 301	20 790 091	31	20 790 123	24 310 148
Total Europe et Moyen Orient	51 571 779	104 033	51 675 813	571 508	52 247 321	50 532 624
TOTAL MISSIONS SOCIALES TERRAIN	115 764 972	1 614 208	117 379 180	2 279 147	119 658 326	111 647 204
Contributions au siège: Support aux opérations			6 678 649	0	6 678 649	5 945 786
TOTAL MISSIONS SOCIALES	115 764 972	1 614 208	124 057 829	2 279 147	126 336 975	117 592 991

Le montant par mission des Contributions Volontaires est inclus dans le tableau afin d'apprécier le volume d'activité total pour l'exercice.

Support aux Opérations

Cette rubrique comprend les frais du siège relatifs à la gestion des activités des missions à l'international. Il s'agit notamment des dépenses du département des Opérations avec les équipes ayant des responsabilités opérationnelles et financières par zone géographique et leur responsable. Il inclut également la direction des opérations adjointe aux programmes, une partie du département transparence et développement institutionnel, la gestion des ressources humaines terrain et la logistique liée aux missions. Aucun frais de structure (loyers et charges du siège et du stock, assurances, télécommunications) n'est attribué à ce poste.

Frais de Recherche de Fonds

- **Frais d'appel à la générosité du public**

Les « Frais d'appel à la générosité du public » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour collecter les fonds du public. Il s'agit des

- Frais relatifs aux actions de marketing direct auprès du grand public : opérations de fidélisation (donateurs existants) et de prospection (nouveaux donateurs)
- Frais de traitement des dons (prestataire informatique, édition et envoi des reçus fiscaux, fournitures et frais d'affranchissement)
- Honoraires de l'agence de marketing direct
- Salaires et charges et des frais annexes du service de collecte de fonds au siège.

- **Frais de recherche d'autres ressources**

Les Frais de recherche d'autres ressources comprennent les dépenses liées aux opérations de partenariat privé, notamment les salaires et charges des personnes au siège au prorata du temps passé, ainsi que les dépenses liées aux opérations de recherche de partenariat institutionnels publics, notamment les salaires et charges des personnes au siège au prorata du temps passé.

Frais de fonctionnement

La ligne « frais de fonctionnement » se compose de :

- « Frais d'information et de communication » qui regroupent l'ensemble des frais de supports de communication ainsi que des campagnes institutionnelles. Il s'agit des frais des sites web - www.solidarites.org et www.devospropresyeux.org, les événements autour de la journée mondiale d'eau et le forum mondial de l'eau, 50% des frais du journal de l'association, les frais de réalisation, production et diffusion des épisodes « De vos propres yeux », les charges associées avec les supports de communication (dossiers spéciaux etc.), 80% des frais de création et diffusion de la campagne de communication institutionnelle et le rapport annuel. Les salaires et charges et les frais annexes du service communication font aussi partie intégrale de ces frais.
- Frais des services du siège qui ne se trouvent pas déjà dans les rubriques Missions Sociales ou Frais de recherche de Fonds. Il s'agit des frais de support du siège, les fonctions de direction générale, services généraux, finance, contrôle interne, informatique et accueil et tous les frais de structure (loyers, entretiens, assurances, télécommunications etc.).
- « Charges financières » qui comprennent les intérêts bancaires liés aux comptes bancaires du siège ainsi que les pertes de change résultant de la valorisation en euros des comptes et des caisses US dollars du siège.
- « Charges exceptionnelles » qui consistent en des charges exceptionnelles du siège, celles résultant des incidents terrain se trouvant en missions à l'international.

Dotations aux provisions et dépréciations

Il regroupe l'ensemble des dotations pour risques : les risques sur contrat bailleurs et les risques sociaux et divers ainsi que les risques de pertes de change latentes. Les dotations concernent les missions et le siège.

Impôt sur les bénéfiques

SOLIDARITES INTERNATIONAL n'est pas concerné par cette rubrique, aucun bénéfice engendrant le paiement d'impôt n'a été déclaré sur l'exercice.

Report en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des engagements pris sur les programmes humanitaires en cours qui seront rapportés aux exercices ultérieurs.

Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions reçues des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des programmes humanitaires, la mise à disposition à titre gracieux d'espace médiatique et l'accompagnement par des entreprises et cabinets de conseil à titre gracieux.

Ces contributions volontaires en nature sont valorisées selon le prix standard de la prestation ou de la marchandise qui a été donné.

L'activité de bénévolat au sein de SOLIDARITES INTERNATIONAL est valorisée au SMIC horaire en 2022.

Le montant du Total Emplois Utilisés en bas de tableau représente l'indicateur clef en termes de volume d'activité annuel pour SOLIDARITES INTERNATIONAL. Il intègre les éléments financiers et non financiers et est utilisé dans les graphiques de communication financière de l'Association.

LES PRODUITS

Comme pour les Emplois, les produits sont affichés en deux colonnes :

- Les Ressources Collectées sur 2022
- Le Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2022.

Produits liés à la générosité du public

Les « produits liés à la générosité du public » comprennent l'ensemble des dons collectés grâce aux opérations de marketing direct et les legs. Il s'agit des dons issus de tous les appels de fonds : par courrier, opération téléphonique, internet et prélèvement automatique.

Produits non liés à la générosité du public

Au sein de cette catégorie, sont répertoriés les fonds reçus d'entités (entreprises et autres organismes privés (ex. Fondations)). Les fonds collectés font l'objet d'un accord spécifique entre l'Association et l'organisme privé qui détermine la nature du soutien. Cela va du projet spécifique à des actions plus larges dans une zone géographique ou un domaine particulier. Sont incluses aussi dans cette catégorie les ressources issues de conventions conclues avec d'autres ONGs, Chefs de file de Consortium dont SOLIDARITES INTERNATIONAL est membre

Enfin, cette catégorie inclus également les « autres produits » qui regroupent :

- Les produits de gestion courante, dont les notes de débit émises à nos partenaires lorsqu'ils contribuent aux frais de fonctionnement que SOLIDARITES INTERNATIONAL mets à leur disposition pour des formations, des ateliers, des travaux de recherche ou autre.
- Les intérêts bancaires sur placements et les gains de change éventuels sur les mouvements en devises au siège.
- Les produits des cessions d'équipement durable, des remboursements des assurances en cas d'incident exceptionnel (incendie etc.) au siège. Ceux résultant d'actions terrain se trouvent en net des charges dans la rubrique Missions à l'international.

Subventions et autres concours publics

Les « Subventions et autres concours publics » comprennent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics et sont détaillées par origine. Les subventions peuvent être perçues par deux canaux : le siège ou les missions directement.

Les fonds collectés sont regroupés en 9 familles de bailleurs. Ce niveau de granularité correspond au suivi régulier fait tout au long de l'année par l'association.

Reprise sur Provisions et dépréciations

Il regroupe les reprises de l'ensemble des provisions pour risques ainsi que pour risques de change.

Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Ce sont les engagements pris sur les programmes humanitaires des exercices antérieurs qui sont consommés dans l'exercice en cours ainsi que les reprises des engagements spécifiques aux contrats en devises.

Contributions volontaires en nature

Afin de montrer le véritable volume des activités opérationnelles, SOLIDARITES INTERNATIONAL valorise les contributions en nature reçues des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des programmes humanitaires. Est également comprise la valorisation des dons de compétences dans le cadre de projets spécifiques et la valorisation de la mise à disposition gracieusement d'espace média pour nos campagnes de communication. Ces contributions volontaires en nature sont distinguées selon leur origine : issues de la générosité du public, issues de partenaires privés (mise à disposition d'espace média gracieusement et mécénat de compétence) ou de concours public (don non alimentaire reçu sur le terrain dans le cadre de nos programmes).

Au final, le montant du Total des Ressources utilisées, en bas de tableau, représente l'indicateur clef en termes de volume d'activité annuel pour SOLIDARITES INTERNATIONAL. Il intègre les éléments financiers et non financiers et est utilisé dans les graphiques de communication financière de l'Association.

XXI – TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU CROD

Ce tableau de passage affiche en ligne les différentes lignes du compte de résultat et en colonne les lignes du CROD.

SOLIDARITES INTERNATIONAL historiquement a toujours calculé le net des produits financiers et exceptionnels dans les tableaux d'analyse analytique, une section particulière y est consacrée.

XXII – COMPTE EMPLOI RESSOURCE DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Le compte d'emploi des ressources issus de la générosité du public est en dernière page de la présente annexe.

Les données présentées dans le CER sont issues directement de la comptabilité générale et/ou analytique de l'association. De façon marginale, des clés de répartition ont pu être utilisées afin de ventiler les dépenses au niveau de certains emplois du siège.

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle défini dans le règlement de l'ANC 2018-06

LES EMPLOIS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Missions sociales

Il s'agit de l'ensemble des frais de la définition Missions Humanitaires à l'international ci-dessus, à l'exception des dépenses de projets faisant l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou un organisme privé. C'est l'affectation de ressources à cette rubrique qui permet à SOLIDARITES INTERNATIONAL d'agir en cas de catastrophe naturelle ou grande crise, de financer des projets intégralement ou en partie et qui assure la continuité de missions.

Dans cette catégorie est également valorisé la participation des ressources issues de la générosité du public à couvrir le « support aux opérations » (voir ci-dessus définition complète au moment de la présentation du CROD). En 2022, cette participation s'élève à 495k€, soit 28% du volume de missions sociales financé par les ressources issues de la générosité du public.

Au total, en 2022, les dépenses réalisées grâce aux ressources issues de la générosité du public représentent 1,8% du total des missions sociales de l'exercice.

Affectation des ressources collectées auprès du public

La méthode retenue pour l'affectation des ressources collectées auprès du public se fonde sur les principes suivants :

- Les ressources collectées auprès du public peuvent être affectées ou non affectées
- Les subventions institutionnelles se décomposent en deux parties :
 - En premier, un financement des dépenses directes du projet ;
 - En deuxième, un pourcentage –variable selon le bailleur de fonds – contribuant aux frais administratifs de l'Association.
- Avec des ressources collectées auprès du public largement inférieur aux ressources institutionnelles, SOLIDARITES INTERNATIONAL a pris le principe d'une affectation prioritaire de ces ressources précieuses.

En pratique, ces principes traduisent en une affectation comme suit :

1. **Les Missions sociales** utilisent en priorité les ressources nettes collectées auprès du public. Il s'agit de l'ensemble des frais de la définition Missions Humanitaires à l'international ci-dessus, à l'exception des dépenses de projets faisant l'objet d'un contrat avec un bailleur institutionnel ou un organisme privé. C'est l'affectation de ressources à cette rubrique qui permet à SOLIDARITES INTERNATIONAL d'agir en cas de catastrophe naturelle ou grande crise, de financer des projets intégralement ou en partie et qui assure la continuité de missions.
2. **Les frais d'appel à la générosité du public** viennent en déduction des ressources et établissent les ressources nettes collectées auprès du public. Il s'agit de l'affectation de l'intégralité des dépenses de cette rubrique.

3. Le **Support aux Opérations** est défini comme la priorité suivante, en fonction des ressources restant après affectation aux 1. et 2.
4. **Le résultat de l'exercice** est considéré par SOLIDARITES INTERNATIONAL comme résultant de l'affectation des ressources collectées auprès du public. En conséquence, l'affectation des ressources aux rubriques 4. et 5. augmente ou diminue selon que le résultat est excédentaire ou déficitaire. La participation aux frais administratifs des bailleurs institutionnels ne finance pas l'intégralité des Frais de Fonctionnement et du Support aux Opérations de l'exercice.
5. Les **Frais de Fonctionnement** arrivent en dernière place dans cette affectation en raison de la participation importante des bailleurs institutionnels et privés.

Frais de recherche de fonds

Les « Frais d'appel à la générosité du public » regroupent l'ensemble des charges directes engagées pour collecter les fonds du public. Il s'agit des

- Frais relatifs aux actions de marketing direct auprès du grand public : opérations de fidélisation (donateurs existants) et de prospection (nouveaux donateurs)
- Frais de traitement des dons (prestataire informatique, édition et envoi des reçus fiscaux, fournitures et frais d'affranchissement)
- Honoraires de l'agence de marketing direct
- Salaires et charges et des frais annexes du service de collecte de fonds au siège

En 2022, les ressources issues de la générosité du public ne couvrent pas l'intégralité des frais d'appel à la générosité du public.

Frais de fonctionnement

Les ressources issues de la générosité du public ne contribuent pas à ce poste de dépense en 2022

Reports en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des engagements pris sur les programmes humanitaires en cours financés par une campagne de collecte de fonds dédiés qui seront rapportés aux exercices ultérieurs.

En 2022, un projet est toujours concerné par ces reports :

- Un projet au Liban suite à un appel à don lancé après les explosions dans le port de Beyrouth en août 2020

Ces fonds dédiés sont intégrés au tableau de suivi des fonds dédiés.

Résultat de l'exercice

En 2022, SOLIDARITES INTERNATIONAL constate un excédent de la générosité du public.

LES RESSOURCES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

La majorité des ressources issues de la générosité du public provient de don manuel non affectés. Ces dons peuvent être réalisés par prélèvement, virement CB, virement bancaire, chèque ou espèce. Ils sont comptabilisés par suite d'un rapprochement entre le logiciel de comptabilité et la base de données des donateurs qui sert à émettre les reçus fiscaux.

La seconde source de ressources est les legs, donations et assurances-vie. Ces derniers sont comptabilisés à la notification du montant exact.

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3. TABLEAUX DETAILLES

IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	319 165	126 437		445 602
Immobilisations corporelles	2 075 649	337 626		2 413 275
Immobilisations financières	266 064	37 929		303 993
TOTAL	2 660 878	501 991		3 162 869

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	204 133	24 604		228 738
Immobilisations corporelles	1 742 863	255 478		1 998 342
Immobilisations financières				
TOTAL	1 946 997	280 083		2 227 080

TABLEAU DES DEPRECIATIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Dépréciations cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Diminutions : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Dépréciations cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	66 993	71 633	66 993	71 633
TOTAL	66 993	71 633	66 993	71 633

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

Les dépréciations d'immobilisations financières concernent uniquement des cautions terrain et s'élèvent à 71 663 euros.

Les cautions versées par les missions sont dépréciées de la sorte :

- Les cautions portant sur des locaux sont dépréciées à hauteur de 30%,
- Les cautions versées aux fournisseurs d'eau et d'énergie (carburant, fioul) sont dépréciées à hauteur de 100%,
- Les cautions portant les appareils de communication sont dépréciées à hauteur de 100%,
- Les cautions portant sur les véhicules sont dépréciées à hauteur de 100%.

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCE-VIE

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations »	156 050
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	156 050

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

TABLEAU DES PROVISIONS				
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	1 714 815	2 023 416	1 714 815	2 023 416
Provisions pour risques de change	180 183	557 622	180 183	557 622
Provisions pour charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 894 998	2 581 038	1 894 998	2 581 038

PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES BAILLEURS

TABLEAU DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES BAILLEURS						
	Créances valeur en euros du compte Provision comptes bailleurs douteux	% de créances en dépréciation	OD créances irrécouvrables	Dotation aux prov pour dépréciation	Reprise de prov pour dépréciation	Solde du compte Provision comptes bailleurs douteux
<i>Bailleurs douteux</i>						
Créances bailleurs	553 793	100%		122 368	-553 793	122 368
TOTAL	553 793			122 368		122 368

CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022			
Créances	Montant brut	Degré de liquidité	
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :	145 515 121	46 655 698	98 859 423
Bailleurs - débiteurs divers	136 987 456	38 128 034	98 859 423
Frais de Personnel / Caisses sociales - Débiteurs			
Fournisseurs débiteurs			
Fournisseurs RRR et autres avoirs			
Partenaire / débiteurs			
Autres débiteurs	8 527 665	8 527 665	
TOTAL	145 515 121	46 655 698	98 859 423

Les projets concernés par les créances à échéances à plus d'un an sont des projets pluriannuels financés par des bailleurs institutionnels (Europeaid, DFID, Echo...), soit directement, soit au travers d'un consortium.

Les créances bailleurs incluent les montants totaux dus dans le cadre de projets en consortium ou en partenariat à hauteur de 18.369 k€. Ce montant trouve sa contrepartie dans le poste « autres dettes » (cf. Ci-après).

DETTES

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

<i>Dettes</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré de liquidité</i>	
		<i>Échéances à moins d'un an</i>	<i>Échéances à plus d'un an</i>
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont:			
- à deux ans au maximum à l'origine	1 200 000	1 200 000	
- à plus de 2 ans à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers	23 005	23 005	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 085 590	3 085 590	
Dettes fiscales et sociales	7 098 547	7 098 547	
Autres dettes	20 898 016	20 898 016	
TOTAL	32 305 158	32 305 158	

Les dettes sur programme en cours présentent les montants restant à verser aux partenaires opérationnels en consortium avec SOLIDARITES INTERNATIONAL pour lequel nous sommes chef de file.

DETTES FINANCIERES

TABLEAU DES DETTES FINANCIERES				
Etat des emprunts et dettes financières	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif				
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif				
Billet à ordre K€.100 - Crédit coopératif				
Billet à ordre K€.500 - HSBC	500 000	500 000		
Billet à ordre K€.700 - HSBC	700 000	700 000		
Dettes financières diverses (dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs)	23 005	23 005		
TOTAUX	1 223 005	1 223 005		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des intérêts de l'exercice				

En 2022, deux billets à ordre (BAO) d'un montant de 500k€ et 700k€ ont été contractés auprès de la banque HSBC dans le cadre du dispositif « financement solidaire », après agrément de SOLIDARITES INTERNATIONAL en tant qu'entreprise solidaire. Conformément à l'accord, le remboursement du premier BAO interviendra en mars 2023 à hauteur de 500k€ puis en aout 2023 à hauteur de 700k€. Les deux billets à ordre (BAO) d'un montant de 500k€ et 700k€ contractés auprès de la banque HSBC en 2021 ont été remboursés courant 2022 aux échéances convenues.

COMPTES DE REGULARISATION

RECAPITULATIF CCA FNP CP PNP ANP

	Charges Constatées d'Avance	Factures non Parvenues	CP personnel local + Volontaire + Expats	CP Salaries + CHG P. SIEGE	Autres Charges sociales à payer SIEGE	Autres Charges fiscales à payer SIEGE	Avoirs Non Parvenu	Produits à Recevoir
SIEGE	73 672	302 223	38 202	620 438	235 433	41 126		391 139
AFGHANISTAN			24 672					
BANGLADESH	53		12 220					
CAMEROUN								
MYANMAR	1 380							
FRANCE								
HAITI								
MALI			7 932					
LIBAN								
NIGER			4 742					
RCA								
RDC								
SYRIE	3 630							
SUD SOUDAN			117 174					
TCHAD								
NIGERIA	12 231							
YEMEN								
BURKINA FASO	35 675		32 632					
COLOMBIE			53 941					
VENEZUELA			12 577					
TRANSVERSAL								
UKRAINE	138 227							
PAKISTAN								
TOTAL	264 869	302 223	304 091	620 438	235 433	41 126		391 139

RESULTAT FINANCIER

		Débit	Crédit
CHARGES FINANCIERES			
661 000	INTERETS BANCAIRES SIEGE ET TERRAIN	110 927	
666 000	PERTES DE CHANGE	8 309 132	
686 500	PROVISION POUR RISQUE DE CHANGE	557 622	
686 620	DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 633	
TOTAL		9 049 314	
PRODUITS FINANCIERS			
761 000	PRODUITS FINANCIERS		
762100	REVENUS DE TITRES IMMOBILISES		
764 000	REVENUS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
766 000	GAINS DE CHANGE		5 293 787
768 000	INTERETS BANCAIRE SIEGE ET TERRAIN		7 239
768 200	INTERETS DE RETARD		
786 500	REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUE CHANGE		180 183
786 620	REPRISE DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES		66 993
TOTAL			5 548 202
RESULTAT FINANCIER		(3 501 112)	

Les pertes de change de l'exercice s'élèvent à 8 309.132 Euros et les gains de change à 5 293.787 Euros.

Ces gains et pertes de change reflètent l'impact des évolutions de taux de change des devises – notamment l'US Dollar, le GBP Livre sterling - par rapport à l'Euro sur la mise en œuvre des projets sur les missions à l'international. Il s'agit de l'impact notamment de change (les pertes et les gains) :

- Sur les transferts de la trésorerie (les réceptions de fonds et les approvisionnements des missions)
- Sur l'écart de conversion constaté à la clôture sur les comptes de caisses et de trésorerie en devises
- À la variation des taux historiques à la date de signature des contrats et du taux de la devise au jour de l'encaissement.

Les intérêts bancaires débiteurs représentent la rémunération des avances de trésorerie (escomptes Dailly) consenties par notre pool de banque (BNP Paribas, le Crédit Lyonnais, Société Générale et le Crédit Coopératif).

RESULTAT EXCEPTIONNEL

		DEBIT	CREDIT
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
671 100	CHARGES EXCEPTIONNELLES TERRAIN	112 629	
671 200	DIFFERENCES DE CAISSE TERRAIN	40 520	
671 800	PENALITES AMENDES FISCALES ET SOCIALES	12 218	
672 000	CHARGES EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEURS	94 298	
675 200	VALEUR NETTE CPTA CESS° IMMO CORPO		
678 800	CHARGES EXCEPTIONNELLES SIEGE	1 043	
687 500	DOTATIONS AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		
689 700	ENGAGEMENT EXCEPT. A REALISER		
TOTAL		260 708	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS TERRAIN		87 104
771 800	CESSION EQUIPEMETS DURABLES BAILLEURS		47 813
772 000	PRODUITS EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEURS		200 605
775 200	PROD CESS° IMMO CORPO		
778 800	PRODUITS EXCEPTIONNELS SIEGE		14 896
787 500	REPRISES AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		
TOTAL			350 418
RESULTAT EXCEPTIONNEL			89 710

Les produits exceptionnels terrain résultent pour 87.104 euros des ventes de certains meubles et matériel sur des missions lors des fermetures de bases ou de missions.

Par ailleurs sur l'exercice 2022, 200.605 euros ont été comptabilisés au crédit du compte « produits exceptionnels sur exercice antérieurs ». Il s'agit notamment de régularisations de charges sociales de 2021 pour 181.911 euros.

Les charges exceptionnelles terrain s'élèvent cette année à 112.629 Euros. Il s'agit principalement de pertes exceptionnelles suite des pertes en trésorerie sur diverses missions ou des régularisations d'avances faites à des salariés expatriés.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 333 866	5 333 866	4 345 408	4 345 408
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 302	3 302	3 820	3 820
1.2 Dons, legs et mécénat	0	0		
- Dons manuels	5 172 242	5 172 242	4 236 087	4 236 087
- Legs, donations et assurances-vie	156 050	156 050	98 186	98 186
- Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 272	2 272	7 315	7 315
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	49 790 805		22 930 626	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	49 186 706		22 563 129	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	604 099		367 497	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	151 127 569		84 834 482	
Agences de l'eau	16 714		181 370	
Autres coopérations bilatérales	3 738 628		1 833 455	
Autres institutions	590 824		2 240 670	
Coop décentralisées hors agence de l'eau	1 667 535		647 068	
France	34 680 870		12 170 384	
ONU	33 656 714		15 319 352	
Union Européenne - ECHO	28 039 013		16 551 823	
Union Européenne - hors ECHO	9 442 221		0	
USA	39 295 051		35 890 360	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 515 784		1 663 757	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	74 839 829	161 116	84 424 468	175 436
6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE	2 784 184		3 456 562	
6.1 Contributions volontaire liées à la générosité du public	29 724		51 810	
Bénévolat	29 724		51 810	
Prestation en nature	0		0	
Dons	0		0	
6.2 Contributions volontaire non liées à la générosité du public	810 871		507 799	
6.3 Concours public en nature	1 943 589		2 896 953	
Prestation en nature	0		0	
Dons	1 943 589		2 896 953	
TOTAL	286 392 037	5 494 982	201 655 302	4 520 843
<i>Total ressources utilisées dans l'année</i>	<i>137 434 151</i>	<i>5 427 009</i>	<i>126 815 473</i>	<i>4 359 727</i>
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	124 057 829	2 267 842	114 595 848	1 715 130
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	966 111	13 487	493 029	10 749
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	121 477 509	2 254 355	111 309 873	1 704 382
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 614 208		2 792 947	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 426 306	3 158 808	2 861 444	2 644 920
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 158 808	3 158 808	2 644 920	2 644 920
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	267 498		216 524	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 639 243		2 278 351	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 775 038		2 515 784	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	0		0	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	148 957 886	67 973	74 839 829	161 116
7 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE	2 784 184		3 456 562	
7.1 Contributions volontaires aux missions sociales	2 279 147		2 997 142	
Réalisées en France	10 718		13 158	
Réalisées à l'étranger	2 268 429		2 983 984	
7.2 Contributions volontaires à la recherche de fonds	0		0	
7.3 Contributions volontaires au fonctionnement	505 038		459 420	
TOTAL	284 640 486	5 494 623	200 547 818	4 521 166
<i>Total emplois utilisés dans l'année</i>	<i>135 682 599</i>	<i>5 426 650</i>	<i>125 707 989</i>	<i>4 360 050</i>
<i>Dont netting des pdts financiers/pdts exceptionnels</i>	<i>11 121 801</i>		<i>7 530 254</i>	
EXCEDENT OU DEFICIT	1 751 551	359	1 107 484	-323

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	240 948	0	55 598 244	0	2 328 530	3 602	447 737	0	0	0	58 619 061
Variation de stock	0	0	50 876	0	-9 533	0	-27 789	0	0	0	13 554
Autres achats et charges externes	119 420	0	20 315 376	0	535 686	38 964	1 083 148	0	0	0	22 092 594
Aides financières	0	0	5 142	1 614 208	0	0	0	0	0	0	1 619 350
Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	434 042	0	1 538	427	661 444	0	0	0	1 097 451
Salaires et traitements	612 627	0	45 984 273	0	314 642	829 245	-2 915 630	0	0	0	44 825 158
Charges sociales	0	0	1 191 418	0	0	2 091	3 838 908	0	0	0	5 032 417
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0	143 464	0	0	0	136 619	122 368	0	0	402 450
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	2 023 416	0	0	2 023 416
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 957 886	148 957 886
Autres charges	0	0	2 483 956	0	0	0	46 563	0	0	0	2 530 520
Charges financières	0	0	7 052 555	0	0	0	1 367 504	629 255	0	0	9 049 314
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	264	0	239 558	0	773	0	20 113	0	0	0	260 708
Participations des salariés aux résultats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secours en nature	10 718	0	1 936 097	0	0	0	0	0	0	0	1 946 815
Mise à disposition gratuite de biens et services	0	0	332 332	0	0	0	475 314	0	0	0	807 646
Prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel bénévole	0	0	0	0	0	0	29 724	0	0	0	29 724
TOTAL	983 977	0	135 767 334	1 614 208	3 171 636	874 329	5 163 656	2 775 038	0	148 957 886	299 308 063

DONT NETTING PRODUITS FINANCIERS/ PRODUITS EXCEPTIONNELS	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	-6 985	0	1 490 141	0	-12 828	-606 831	-904 561	0	0	0	-41 064
Différences positives de change	0	0	-3 809 214	0	0	0	-1 111 934	0	0	0	-4 921 148
Autres intérêts et produits assimilés	0	0	-3 242	0	0	0	0	0	0	0	-3 242
Autres produits	0	0	-9 553 727	0	0	0	0	0	0	0	-9 553 727
Ventes de prestations de service	0	0	-85	0	0	0	-2 881	0	0	0	-2 965
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-162	0	-145 268	0	0	0	0	0	0	0	-145 431
TOTAL	-7 148	0	-12 021 395	0	-12 828	-606 831	-2 019 376	0	0	0	-14 667 577

SOLIDARITES INTERNATIONAL - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) - 2022					
EMPLOIS PAR DESTINATION		2022	2021	RESSOURCES PAR DESTINATION	
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 – MISSIONS SOCIALES	2 267 842	1 715 130	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 333 866	4 345 408
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	3 302	3 820
- Actions réalisées par l'organisme	13 487	10 749	1.2 Dons, legs et mécénats	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels	5 172 242	4 236 087
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	156 050	98 186
- Actions réalisées par l'organisme	2 254 355	1 704 382	- Mécénats	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	2 272	7 315
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 158 808	2 644 920			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 158 808	2 644 920			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	0			
TOTAL DES EMPLOIS	5 426 650	4 360 050	TOTAL DES RESSOURCES	5 333 866	4 345 408
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	67 973	161 116	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	161 116	175 436
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	359	0	0 DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	323
TOTAL	5 494 982	4 521 166	TOTAL	5 494 982	4 521 166
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	64 460				
:xcédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	359				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	64 819				

SOLIDARITES INTERNATIONAL - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) - 2022					
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		2022	2021	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 279 147	2 997 142	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	10 718	13 158	Bénévolat	29 724	51 810
Réalisées à l'étranger	2 268 429	2 983 984	Prestations en nature	807 646	500 899
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	395 742	Dons	1 946 815	2 903 853
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	505 038	63 678			
TOTAL	2 784 184	3 456 562	TOTAL	2 784 184	3 456 562